AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-8-72 414071

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, route de Seurre - 21 206 BEAUNE - Tél. 5.17 et 9.57

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-&-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

Supplément n° 2 au Bulletin 143 - AOUT 1972

24 AOUT 1972

VIGNE

TOUTES REGIONS -

ACARIOSE (+ Rappel ARAIGNEES ROUGES) : Des dégâts localisés, mais d'une importante gravité, ont été observés au printemps, dans des situations connues des vignerons et favorables à ce ravageur.

Un traitement fondamental est celui effectué en fin de saison pour freiner l'évolution de l'acarien responsable. Le développement de la génération estivale - comme celui des araignées rouges - a été ralenti par le refroidissement constaté du 13 août à ce jour. Cependant il convient d'effectuer le traitement dans les vignes attaquées ce printemps, dès réception. Utiliser un acaricide de contact de préférence. Il est nécessaire de bien "mouiller".

Ce traitement est efficace également contre l'érinose.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET POIRES : Les pontes assez nombreuses déposées en fin de la première quinzaine évoluent assez rapidement. Un nouveau traitement sera nécessaire dans les vergers infestés lors du premier vol et qui n'ont pas été protégés selon notre dernier bulletin.

ARAIGNEES ROUGES : Les pullulations sont très variables selon les vergers, il convient d'être vigilant et d'intervenir en cas de nécessité.

N.B. - Les délais d'emploi des pesticides avant récolte doivent être respectés strictement (Voir le bulletin n° 140 de mai).

TABAC

MILDIOU : Deux foyers ont été découverts dans les secteurs de Combeaufontaine et de Marnay, en Haute-Saône.

Les producteurs de tabac doivent appliquer les recommandations du S.E.I.T.A. et tenir compte des instructions contenues dans l'arrêté préfectoral rendant obligatoire la lutte contre le mildiou du tabac.

Dernière note : Supplément n° 1 au Bulletin 143

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :

J. PETIOT - M. TISSOT

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription phytosanitaire "Bourgogne et Franche-Comté " :

G. VARLET

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté". Le Directeur-Gérant : L. BOUYX